

Pole D'intervention en Thérapie Sociale
5 Rue Des Grandes Varennes
21 121 Ahuy
Mail : icare.dijon@yahoo.fr
Tel : 06 11 29 67 65

CGV - Conditions générales de vente

Conditions générales de vente

1. Désignation

L'association I CARE France est désignée comme organisme de formation professionnelle. Son siège social est situé au 12 rue au bouchet 21000 dijon . L'association, gestionnaire du pôle d'intervention en Thérapie Sociale, met en place et dispense des formations intra-entreprises et inter-entreprises, sur l'ensemble du territoire national et extranational, seule ou en partenariat.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par le Pôle d'intervention en Thérapie Sociale I CARE France pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès du Pôle implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Définitions

Client : co-contractant de I-CARE FRANCE

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre I-CARE FRANCE et le Client. Cette convention peut prendre la forme d'un contrat en bonne et due forme, d'un bon de commande émis par le Client et validé par I-CARE FRANCE ou une facture établie pour la réalisation des actions de formation professionnelle.

Formation interentreprises :

Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de I-CARE FRANCE ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

Formation intra-entreprise :

Formation réalisée sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans les locaux du Client, de I-CARE FRANCE, de tout tiers et/ou à distance.

3. Documents contractuels

5 rue des Grandes Varennes - 21121 Ahuy

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

4. Report / annulation d'une formation par i-care France

I-CARE FRANCE se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

5. Annulation d'une formation par le Client

Toute formation ou cycle commencé est dû en totalité, sauf accord contraire exprès de I-CARE FRANCE. Tout report d'une séance de formation engage le commanditaire dans le versement d'indemnités compensatoires au bénéfice de I CARE FRANCE, correspondant à 50% du coût de la prestation concernée. Toute annulation, engage le commanditaire dans le règlement total de la prestation. En cas d'annulation ou rupture d'un cycle d'intervention organisé par une convention de formation, une pénalité correspondant à 30% du coût total restant dû du cycle tel que conventionné sera facturée au client, à régler sous 30 jours calendaires.

6. Remplacement d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

7. Dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement environnemental, toute la documentation relative à la formation est remise sur des supports dématérialisés.

8. Refus de former

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le Client et I-CARE FRANCE sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), I-CARE FRANCE pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le Contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

9. Prix et règlements

Pour les formations interentreprises les factures sont émises à l'inscription. Pour les formations intra-entreprises, un acompte minimum de 30% devra être versé par le Client à la conclusion du Contrat.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date

d'émission de la facture, sans escompte et à l'ordre de I-CARE FRANCE. Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majoré de 10 points de pourcentage. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, sans mise en demeure préalable, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement. En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40€). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

10. Règlement par un Opérateur de Compétences

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client. Si I-CARE FRANCE n'a pas reçu la prise en charge de l'Opérateur de Compétences au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement. En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

11. Obligations et Responsabilité de I-CARE France

I-CARE FRANCE s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, I-CARE FRANCE n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, I-CARE FRANCE sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non. En toutes hypothèses, la responsabilité globale de I-CARE FRANCE, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation.

12. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- payer le prix de la formation ;
- n'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à I-CARE FRANCE, sans l'accord écrit et préalable de I-CARE FRANCE ; et ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de I-CARE FRANCE.

13. Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par I-CARE FRANCE au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de I-CARE FRANCE. Le droit de propriété sur toutes les Informations que I-CARE FRANCE divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à I-CARE FRANCE. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants. La divulgation d'Informations par I-CARE FRANCE ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations. Par dérogation, I-CARE FRANCE accorde à l'apprenant, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. L'apprenant a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de I-CARE FRANCE ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de I-CARE FRANCE :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

14. Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, I-CARE FRANCE est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de I-CARE FRANCE ou de l'éventuel prestataire ou sous-traitant, qui s'engage à y faire droit dans les délais règlementaires et à en informer I-CARE FRANCE, en écrivant à l'adresse suivante :

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, I-CARE FRANCE s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées. Par conséquent, I-CARE FRANCE s'engage à :

- Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;
- Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels. ;
- En cas de sous-traitance, I-CARE FRANCE se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles.
- Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

17. Communication

Le Client autorise expressément I-CARE FRANCE à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

18. Réclamation

Pour toute réclamation, veuillez contacter par mail notre service : contact.icarefrance@gmail.com. Nous nous engageons à vous répondre sous 7 jours ouvrés et déterminer avec vous une solution adaptée.

En cas de litige, veuillez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à I CARE France, Jérôme Voisin, 5 b rue des grandes vareennes, 21121 AHUY.

19. Loi applicable et juridiction

5 rue des Grandes Vareennes - 21121 Ahuy

Les Contrats et tous les rapports entre I-CARE FRANCE et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours comptés à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de DIJON quel que soit le siège du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.